



Ouvert à tous,
pour tous !



Charte des bénévoles de La Chrysalide...

La mise en œuvre de cette Charte permet à chaque adhérent de s'engager avec l'implication qu'il souhaite.

Ceux qui choisissent d'agir en tant que bénévole se font un devoir de mériter les droits déclinés dans le règlement intérieur et la convention d'engagement réciproque (2).



Ils respectent ainsi les valeurs évoquées dans la charte, quelle que soit la nature de leur engagement la notion d'exemplarité s'impose à tous (gouvernance, administrateurs et adhérents bénévoles).

Cette démarche permet d'accroître l'harmonie générale et le civisme. L'accueil, l'écoute (active) et le respect de chacun, l'exclusion des préjugés moraux et culturels, la reconnaissance de la pluralité des croyances (religieuses ou politiques) ou l'attention apportée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre la voie de la convivialité, des progrès personnels, de la coopération et du partage.

Elle conduit au mieux-être individuel de chaque intervenant avec effet positif sur l'harmonie générale, la solidarité et le civisme.



(2) La convention d'engagement réciproque du bénévole est disponible à l'accueil de la Chrysalide ou sur internet avec le lien :

<https://www.cscruffecois.fr/le-benevolat-c-est-ici>

